

Résumé

Ce document contient le procès-verbal adopté de la vingt-troisième réunion de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique qui s'est tenue à Hobart, en Australie, du 25 octobre au 5 novembre 2004. Parmi les questions discutées lors de la réunion, il convient de noter principalement : l'examen du rapport du Comité scientifique, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans la zone de la Convention, l'évaluation et la prévention de la mortalité accidentelle des ressources marines vivantes de l'Antarctique, les pêcheries nouvelles et exploratoires, le fonctionnement actuel des systèmes de contrôle et d'observation scientifique internationale, le respect des mesures de conservation en vigueur, l'examen des mesures de conservation existantes et l'adoption de nouvelles mesures de conservation ainsi que la gestion dans des conditions d'incertitude et la collaboration avec d'autres organisations internationales, notamment le système du traité sur l'Antarctique et de la CITES. La Commission inaugure un système centralisé de suivi des navires dans les pêcheries de poissons mises en place par les Membres. Ce système vient compléter les mesures de contrôle des échanges commerciaux (Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp.) adoptées récemment par la Commission. Les rapports du Comité permanent sur l'administration et les finances et du Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation figurent en annexes.